

**ATTESTATION DU MEMBRE DE LA DIRECTION**  
**Règlement 7/00 : Actes ou pratiques malhonnêtes ou mensongers**

Je, \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_  
*(nom du membre de la direction) (poste)*

de \_\_\_\_\_ (l'« assureur »)  
*(nom officiel de l'entreprise ou du groupe d'entreprises)*

ATTESTE QUE :

1. Je me suis informé à tous les égards importants en ce qui concerne les pratiques commerciales et les formalités adoptées par l'assureur, incluant celles qui concernent les taux et les systèmes de classement des risques, les règles de souscription, la tarification, les pratiques en matière de renouvellement, les processus de traitement des demandes et les systèmes de conformité aux règlements en date de signature de la présente attestation.
2. À l'exception de toutes situations signalées à la Commission des services financiers de l'Ontario au plus tard le 13 août 2010, je suis convaincu que les pratiques commerciales de l'assureur, y compris, sans s'y limiter, les taux et les systèmes de classement des risques mis en place dans son système informatique, les règles de souscription, la tarification, les pratiques en matière de renouvellement et les processus de traitement des demandes mis en œuvre et communiqués au personnel et aux intermédiaires, sont approuvés et autorisés depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2010 par le surintendant des services financiers et sont en vigueur et entièrement conformes au Règlement de l'Ontario 7/00 sur les actes ou pratiques malhonnêtes ou mensongers modifié.

\_\_\_\_\_  
*Signature du membre de la direction*

\_\_\_\_\_  
*Date, lieu*